

3 • Je monte, je valide

Des équipements à bord des véhicules permettent de valider et contrôler votre titre de transport.

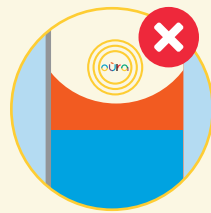
À chaque montée, même en correspondance, la carte Oûra ou le BSC doivent être validés.



Je monte, je valide.
A chaque montée dans le véhicule vous devez valider en présentant votre carte Oûra devant la cible du valideur.



Un signal sonore et un voyant vert indique que votre titre est valide.
Vous voyagez en règle.



Un signal sonore et un voyant rouge indique que votre titre n'est pas valide.
Vous devez acheter un ticket unité pour voyager en règle.

FAQ – Billettique Oûra cars Région

Est-ce que je peux charger les titres de plusieurs personnes pour un même trajet sur ma carte ou mon BSC ?

C'est possible à condition que les titres soient identiques. Il suffit alors de valider le BSC ou la carte autant de fois que de titres à décompter (un bip = un titre validé).

Puis-je charger d'autres titres que ceux du réseau cars Région sur ma carte Oûra ?

La carte Oûra a pour but de faciliter les déplacements. Vous pouvez en effet télécharger des abonnements TER, des Léman Pass et les titres de réseaux urbains partenaires Oûra (Sibra, TAC, BUT...).

Si je n'ai pas de carte ou de BSC, puis-je acheter un ticket à bord du car ?

Il est effectif possible d'acheter un titre unitaire auprès du conducteur. Ce titre n'a pas à être validé et doit être utilisé immédiatement.

Dois-je impérativement valider mon abonnement même s'il est en cours de validité ?

Absolument, la validation est obligatoire à chaque montée dans le car, même pour les détenteurs d'un abonnement en cours de validité. En cas de contrôle, si le titre n'a pas été validé, vous serez en infraction.

Si j'ai plusieurs types de titres de transport chargés sur ma carte Oûra, puis-je choisir le titre que je souhaite utiliser ?

C'est le conducteur, au moment de la validation qui pourra sélectionner le titre à valider. Sinon, par défaut les titres sont validés par ordre de priorité :
1^{er} Abonnement en cours de validité
2nd Carnet de tickets

J'ai pris un car du réseau cars Région, puis-je ensuite faire une correspondance avec un bus d'un réseau urbain ?

C'est possible s'il s'agit du réseau urbain d'Annecy (SIBRA), c'est alors le dispositif CAR + BUS qui s'applique. Cela n'est pas possible en correspondance avec un autre réseau urbain. Pour ces autres réseaux partenaires Oûra (TAC, BUT...), la validation d'un titre du réseau urbain chargé sur la carte est possible.

Si je perds ma carte Oûra sur laquelle j'avais 10 voyages, que puis-je faire ?

La reconstitution de la carte nominative permet la récupération de tous les titres qui étaient chargés dessus lors de la perte. Par contre, si le carnet est chargé sur un billet sans contact, il est perdu.

J'ai déjà une carte Oûra délivrée par un autre réseau, puis-je l'utiliser sur le réseau cars Région ?

Vous pouvez utiliser votre carte Oûra. Toutefois, la durée de validité d'une carte Oûra étant de 5 ans, nous vous invitons à vous en procurer une nouvelle du réseau cars Région, **elle est gratuite jusqu'au 31/08/2022.**

Mon enfant a un abonnement scolaire délivré par la Région ou une de ses Autorités Organisatrices de transport, dois-je demander une carte Oûra ?

Les transports scolaires ne sont pas concernés par le déploiement de la billettique Oûra.

J'ai un abonnement mensuel en cours de validité. Que se passe-t-il ?

Il reste valable jusqu'à son terme. Je fais une demande de carte Oûra lors de son renouvellement.

J'ai un abonnement 300 Décllic'. Que se passe-t-il ?

L'abonnement reste valable jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

J'ai un abonnement 400 Décllic'. Que se passe-t-il ?

Je dois transférer mon abonnement sur la carte Oûra avant le 15 avril 2022 au guichet de la gare routière d'Annecy, Sallanches ou Thonon-les-Bains.

J'ai un carnet de 10 trajets plein tarif en cours. Que se passe-t-il ?

Je peux continuer à utiliser mon carnet jusqu'au 15 avril 2022. Je peux également faire transférer le solde des titres restant sur carte Oûra ou BSC.

J'ai un carnet de 10 trajets réduit en cours. Que se passe-t-il ?

Je peux continuer à utiliser mon carnet jusqu'au 15 avril 2022. Je peux également faire transférer le solde des titres restant sur carte Oûra ou BSC sur présentation d'un justificatif de réduction.

Antenne régionale des transports interurbains et scolaires en Haute-Savoie

3 rue du 30^e Régiment d'Infanterie
CS 10016 - 74001 ANNECY Cedex
Tél. (33) 04 26 73 52 19
Courriel : oura74@auvergnerhonealpes.fr
Pour vos trajets et horaires : oura.com

auvergnerhonealpes.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Votre réseau évolue avec

OÛRO

mode
d'emploi

cars Région



Oûra est cofinancé par l'Union Européenne avec le FEDER

Le réseau cars Région Haute-Savoie évolue avec

à compter de décembre 2021

ouïra

Auvergne-Rhône-Alpes



Une boutique en ligne, l'information voyageur, le calculateur d'itinéraires sur ouira.com

L'application mobile Ouïra est disponible!



Qu'est-ce que la carte Ouïra ?



Personnelle et sécurisée, la carte Ouïra permet de charger vos titres de transport. Elle est utilisable sur de nombreux réseaux de transports du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes. La liste des réseaux partenaires Ouïra est consultable sur www.ouira.com (rubrique RESEAUX).

1 • Comment obtenir votre carte Ouïra ?

1. Vous possédez déjà une carte Ouïra : conservez-la, votre carte est utilisable sur le réseau cars Région Haute-Savoie.

2. Vous disposez déjà d'un abonnement en cours de validité :

- Si vous avez déjà transmis vos coordonnées et photo, votre carte Ouïra vous sera automatiquement transmise par courrier.
- Si vous n'avez pas encore transmis vos coordonnées et photo, complétez le formulaire disponible sur www.auvergnerhonealpes.fr/interurbain ou demandez-le par mail : ouira74@auvergnerhonealpes.fr ou présentez-vous au guichet de la gare routière d'Annecy. Une fois complété, le formulaire est à retourner par mail à la même adresse ou au guichet de la gare routière d'Annecy.
- **À compter du 1^{er} septembre 2022, la carte Ouïra est payante :** rendez-vous sur ouira.com ou au guichet de la gare routière d'Annecy, Sallanches et Thonon-les-Bains pour commander votre carte Ouïra après la période de gratuité.

AUCUNE CARTE OÛIRA N'EST DÉLIVRÉE À BORD DES VÉHICULES

3. Vous êtes abonnés scolaires sur ligne régulière, votre titre de transport reste valable jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

2 • Comment acheter un titre de transport ?

Votre titre de transport peut être présent sur 3 types de supports :

La CARTE Ouïra rechargeable (Carte Sans Contact = CSC).

La carte est nominative, personnelle et valable 5 ans. Elle permet de charger des titres occasionnels et réguliers (abonnements, carnets et titres unitaires).

Le BILLET Ouïra rechargeable (Billet Sans Contact = BSC).

Le billet est non-nominatif et permet de charger des titres occasionnels.

Le ticket thermique classique.

Vendu uniquement à bord (titres unitaires seulement).



À bord des véhicules, il est aussi possible d'acheter un **ticket unité** auprès du conducteur. Pas besoin d'une carte Ouïra dans ce cas.

Pour acheter un carnet de 10 trajets, il faut avoir une carte Ouïra ou un BSC.

Si vous bénéficiez d'un tarif spécifique (Déclic', réduit 50%), vous devez au préalable faire enregistrer votre profil sur votre carte Ouïra pour pouvoir bénéficier de ce tarif (voir modalités sur site internet de la Région). Une fois votre profil enregistré dans votre carte Ouïra, vous n'aurez pas à présenter de justificatif (pendant sa période de validité) lors de l'achat de votre titre de transports, seulement en cas de contrôle à bord. Si votre profil n'est pas enregistré, vous devrez présenter votre justificatif de tarif réduit lors de l'achat du titre.

Les abonnements 300 et 400 Déclic' peuvent être achetés uniquement dans les points de vente.



Avec la **carte Ouïra**, vous pouvez acheter votre **abonnement mensuel et les carnets de 10 trajets (hors abonnements scolaires) en ligne sur ouira.com ou dans les points de vente dont vous pouvez retrouver la liste sur le site internet de la Région.**

Tarifs de la carte Ouïra

Primo-délivrance de la carte Ouïra ou renouvellement à l'issue de la date de validité.	5 €
Bon plan jusqu'au 31/08/22 : la carte Ouïra est gratuite pour les usagers du réseau cars Région Haute-Savoie (voir comment obtenir votre carte Ouïra).	0 €
Reconstitution de la carte Ouïra en cas de vol, perte, détérioration manifeste.	8 €
Reconstitution de la carte Ouïra en cas de dysfonctionnement technique sans signe de dégradation manifeste.	0 €

La carte Ouïra est valide 5 ans. La date de fin de validité est inscrite sur la carte.